



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 02 mars 2020 à 19 heures

L'an deux mille vingt, le lundi 2 mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Danièle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle ALIBERT, Marianne ARRIGO, Nathalie CHAUVET, Isabelle BAINÉE, Sonia REBOUL, Terry ADGE, Bernadette FERRAILOLO, Pierre CAZENOVE, Delphine REXOVICE, Danièle NESPOULOUS, Fabrice CLASTRE.

Etaient absents excusés avec procuration : Jacques LLORCA a donné pouvoir à Pierre CAZENOVE

Absents excusés : Jeanne TABARIES, Paula SERRANO, Stanislas THIRY, Gilles FOUGA, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19H00.

I/ Election du secrétaire de séance : Sonia REBOUL est élue à l'unanimité

II/ Approbation des procès-verbaux précédents : Les procès-verbaux des conseils municipaux des 9 décembre 2019 et 6 janvier 2020 sont approuvés (après correction d'une erreur sur le nom d'un intervenant)

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance :

1. INTERCOMMUNALITE - Approbation de la CLECT
2. RH - renouvellement de la convention d'adhésion à la médecine préventive (CDG34)
3. FINANCES PUBLIQUES - Tarifs SEJ
4. FINANCES PUBLIQUES – Vote des taux
5. Dossier d'Indemnisation des commerçants - Travaux Riverain
6. ZAC Sainte-Catherine - Programme des équipements publics
7. ZAC Sainte-Catherine - Dossier de réalisation
8. DOMANIALITE - Rétrocession Chemin du Cous à la SAM - Emprise pour la création d'un bassin de rétention
9. DOMANIALITE - Rétrocession et dénomination voirie Pierres Blanches
10. Demande de subvention Hérault Energies - Politique énergétique
11. Subventions aux associations

IV/ Information sur les décisions du maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT :

Décisions 2020-01 / 2020-02 et 2020-03 : Il s'agit de la suppression des régies droits de place et animation regroupées en une régie unique dénommée régie générale

Décision 2020-04 : Il s'agit de l'attribution du marché public relatif à diverses voiries

Décision 2020-05 : Il s'agit de la désignation de la SCP MARGALL-D'ALBENAS concernant le contentieux qui l'oppose à M. Eugène RITTER

RAPPORT N° 1 : INTERCOMMUNALITE - Approbation de la CLECT

Rapporteur Monsieur le Maire, Jacques ADGE

Le conseil municipal approuve à L'UNANIMITE le rapport de la CLECT

RAPPORT N° 2 : RESSOURCES HUMAINES - renouvellement de la convention d'adhésion à la médecine préventive (CDG34)

Rapporteur Madame Danièle BOURDEAUX :

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 3 : FINANCES PUBLIQUES - Tarifs SEJ

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA :

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 4 : 1. FINANCES PUBLIQUES – Vote des taux

Rapporteur Monsieur Ghislain NATTA :

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 5 : 1. Dossier d'Indemnisation des commerçants - Travaux Riverain

Rapporteur Monsieur le Maire, Jacques ADGE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE sous réserve de modifier la mention concernant la création du dossier (aucune abstention)

RAPPORT N° 6 : ZAC Sainte-Catherine - Programme des équipements publics

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 7 : ZAC Sainte-Catherine - Dossier de réalisation

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 8 : DOMANIALITE - Rétrocession Chemin du Cous à la SAM - Emprise pour la création d'un bassin de rétention

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 9 : DOMANIALITE - Rétrocession et dénomination voirie Pierres Blanches

Rapporteur Monsieur Serge CUCULIERE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 10 : Demande de subvention Hérault Energies - Politique énergétique

Rapporteur Monsieur le Maire, Jacques ADGE

Le conseil municipal vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

RAPPORT N° 11 : Subventions aux associations

Rapporteur Monsieur Jésus VALTIERRA

Les conseillers municipaux intéressés à l'affaire ne prennent pas part au vote :

- M. Jean-Louis LAFON pour l'association UNC Anciens Combattants AFN,
- M. Michel BERNABEU pour l'association Association jumelage Poussan Larciano,
- M. Pierre CAZENOVE pour l'association Pierres et chemins de la Moure,
- Mme Delphine REXOVICE pour l'association FCPE

Le conseil municipal accepte l'ajout du BTP CFA pour un montant de 75 € et vote POUR à L'UNANIMITE (aucune abstention)

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h50